



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel

Question écrite n° 4175

Texte de la question

M. Michel Berson attire l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales sur l'absence de statut, au sein de la fonction publique territoriale, en faveur des policiers municipaux et ruraux. Cette situation injuste perdure alors même que le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale s'est prononcé positivement et à l'unanimité sur le projet de décret présenté par le précédent gouvernement. Ces textes, aujourd'hui examinés par le Conseil d'État, devraient être publiés. En conséquence, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Conscient de la place et du rôle des polices municipales, le Premier ministre a placé M. Patrick Balkany en mission auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Ce parlementaire remettra ses conclusions dès l'automne 1993, ce qui permettra de ne pas différer davantage l'adoption de dispositions à caractère statutaire.

Données clés

Auteur : [M. Berson Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4175

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : aménagement du territoire et collectivités locales

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2064

Réponse publiée le : 4 octobre 1993, page 3345